

SAS « 7 GOLD SCHOOL »

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 €EUROS
Siège Social : 6 impasse des Floribondas
06150 Cannes

RCS CANNES : 938 251 774

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1 MAI 2025

**L'an deux mille vingt cinq
Et le jeudi 1 mai 2024 à 9 heures**

Les associés de la société par actions simplifiée « 7 GOLD SCHOOL » au capital de 1 500 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social à Cannes 06150, 6 impasse des Floribondas sur convocation verbale du Président.

Sont présents :

- Monsieur Anthony GHENAIM, propriétaire de 50 actions
- Monsieur Danyl GHEZALI, propriétaire de 50 actions
- Monsieur Naim GHEZALI, propriétaire de 50 actions

Monsieur Naim GHEZALI préside la réunion.

Il constate que tous les associés sont présents ou représentés, et qu'en conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer comme Assemblée Générale Extraordinaire.

Il déclare que tous les documents prescrits par la loi ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

L'assemblée lui donne acte de sa déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Fixation de la rémunération des Directeurs Généraux

Monsieur le Président donne lecture de son rapport et déclare se tenir à la disposition des membres de l'Assemblée pour leur donner toutes précisions utiles.

Après diverses observations et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale Extraordinaire, décide que les directeurs généraux Danyl GHEZALI et Anthony GHENAIM ne percevront aucune rémunération au titre de leurs mandats de directeurs généraux, à compter de son immatriculation, et ce, jusqu'au 31 décembre 2025 inclus.

Ils pourront donc prétendre au remboursement sur justification de leurs frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Fait à Cannes le 1 mai 2025

Monsieur GHENAIM Anthony

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'A' with a long horizontal stroke extending to the right.

Monsieur GHEZALI Naim

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a series of sharp, angular strokes that form a complex, abstract shape.

Monsieur GHEZALI Danyl

A stylized, handwritten signature in black ink, with a prominent 'G' and 'D' followed by a long, sweeping horizontal stroke.